

DECRET N°82-253 du 23 Juillet 1982

chargeant le Camarade Girigissou GADO,
Ministre des Travaux Publics, de la
Construction et de l'Habitat, de l'in-
térim du Camarade Gratien Tonakpon
CAPO-CHICHI, Ministre de l'Alphabétisa-
tion et de la Culture Populaire pour
compter du 22 Juillet 1982.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation
de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret N° 82-124 du 9 Avril 1982 portant composition du
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le décret N° 82-226 du 3 Juillet 1982 chargeant le Camarade
ADJO Boko Ignace, Président du Comité Permanent de l'Assemblée
Nationale Révolutionnaire, de l'intérim du Président de la
République pour compter du 5 Juillet 1982,

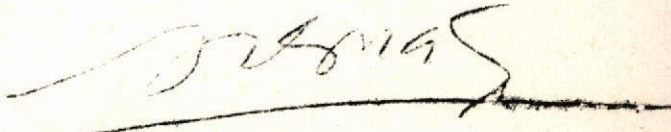
D E C R E T E :

Article 1er..- Pour compter du 22 Juillet 1982, le Camarade
Girigissou GADO, Ministre des Travaux Publics, de la Construction
et de l'Habitat est chargé de l'intérim du Ministre de l'Alphabé-
tisation et de la Culture Populaire pendant l'absence du Camarade
Gratien Tonakpon CAPO-CHICHI.

Article 2..- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 23 Juillet 1982

pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National, le Président du
Comité Permanent de l'Assemblée Natio-
nale Révolutionnaire, chargé de
l'intérim,


ADJO Boko Ignace

Ampliatiions : PR 6 CC du PRPB 4 ANR 4 CPC 2 SPD 2 MTPCH-MACP 6
PPC 2 autres Ministères 18 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4 DCCT-
ONEPI-Gde Chanc. 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1 Préfets 6 JORPB 1 SGG 4.-